

Section Marche



COMPTE-RENDU de L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2014

L'ensemble des adhérents de l'ASMD section marche était convoqué à 19h00. La section comptant 78 adhérents, le quorum est donc atteint avec 56 voix (38 présents et 18 pouvoirs).

Le Président déclare l'Assemblée Générale Ordinaire ouverte à 19h25. Elle s'est déroulée selon l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral : présenté par le président Robert NOGUES
 - Rapport d'activités : présenté par la secrétaire Joëlle VRIGNAUD
 - Rapport financier : présenté par la trésorière Chantal LEBAIL
 - **Approbation du nouveau règlement intérieur**
 - Questions diverses
 - Election des membres du bureau du Conseil d'Administration.
-
- Rapport moral

Notre Section créée le 18 juin 2012 a enregistré cette année 78 adhérents contre 46 l'année dernière.

C'est grâce à l'investissement des membres du bureau, à leurs initiatives et à l'état d'esprit de l'ensemble des adhérents que nous pratiquons nos randonnées dans un esprit sportif, chaleureux et convivial.

Notre président a tenu à remercier en particulier :

- Joëlle pour le travail important de secrétariat qu'elle assume,
- Chantal pour la trésorerie et la reconnaissance de l'essentiel des parcours,
- Laurence qui s'est investi dans la création de notre blog très riche en informations et en photos avec l'aide d'André,
- Véronique notre correctrice impitoyable qui ne laisse rien passer lors de nos échanges par mail et de la diffusion d'informations.

Toutes les 4 assument en plus l'accompagnement des randonneurs les mardis ou les We ainsi que Daniel et Roland qui s'est dévoué pour accompagner les petites randonnées des WE.

Robert remercie également :

- Line, Jean-Pierre, Marie-Christine, André, Brigitte, et Annick, 6 adhérents qui se sont portés volontaires occasionnels pour remplacer les accompagnateurs en cas de nécessité.

-Marie-Laure, Jacques et Gérard pour toutes les photos que nous diffusons sur notre blog et qui a permis à ce dernier de nous confectionner un dvd en souvenir de la saison 2013-2014.

➤ Rapport d'activités.

47 circuits de 10 à 15 km sont établis pour les grandes randonnées. Depuis octobre 2013 des parcours de 7 à 9 km sont suggérés uniquement le week-end aux marcheurs qui le désirent. Toutefois malgré un démarrage encourageant cette option a de moins en moins d'adeptes, et nous craignons de ne pouvoir la renouveler en septembre 2014.

84 sorties ont été effectuées depuis début septembre 2013. Le mardi nous comptons en moyenne 25 personnes et le week-end 15.

En plus de nos randonnées hebdomadaires, plusieurs activités ont été proposées :

A l'occasion de la journée du patrimoine du 14 septembre, nous avons visité au cours de notre randonnée, les jardins de l'abbaye de Port-Royal des Champs.

Le 6 octobre, 14 personnes ont participé à une initiation à la marche nordique.

Le 7 décembre, lors de la marche du Téléthon avec le Syndicat d'initiative, 20 personnes ont fait l'aller-retour à pied « Le Mesnil Saint Denis–Dampierre » et 8 sont revenues de Dampierre en voitures anciennes.

Notre repas de fin d'année, qui a eu lieu le 13 décembre au Perray en Yvelines a réuni 61 personnes.

Lors de la dernière randonnée de l'année, fin décembre nous avons parcouru les allées du Parc du Château de Versailles.

Début avril nous avons organisé notre premier week-end randonnée à la Chapelle-Montligeon dans le Perche.

Mi-avril, quelques adhérents ont participé au trail « Hôtel de ville de Versailles-Tour Eiffel ».

Deux randonnées avec pique-nique en journée ont pu être programmées avec difficulté compte tenu de la météo défavorable.

Enfin, le 21 juin une randonnée en soirée avec pique-nique et vue sur le feu d'artifice du Château de Versailles a compté 15 personnes.

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité.

➤ Rapport financier.

Chantal notre trésorière fait un point précis sur le budget de la saison.

Les recettes brutes s'élèvent à 5529.00 € et se décomposent ainsi :

- 1950.00 € : adhésions de la saison 2013-2014
- 1749.00 € : inscriptions au week-end à Montligeon + marche nordique
- 1830.00 € : participations au repas de fin d'année

Les dépenses brutes quant à elles s'élèvent à 4728.38 €. Elles sont constituées de :

- 104.45 € : frais de secrétariat (cartouches d'encre pour imprimante)
- 50.00 € : animateur pour la marche nordique
- 29.16 € : remboursement essence
- 538.68 € : petit équipement (cartes, trousse de pharmacie, couvre-sac de sécurité, gobelets)
- 1668.99 : coût du week-end Montligeon
- 2163.10 € : coût du repas de fin d'année et de la soirée galette des rois
- 30.00 € : remboursement acompte du we Montligeon pour désistement.
- 144.00€ : repas forum

Le solde au 24 juin s'élève donc à 1094.63 €.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

➤ **Approbation du nouveau règlement intérieur**

Le nouveau règlement de la section marche a été effectué par les membres du bureau et soumis à l'ensemble des adhérents.

Il a été rappelé que celui-ci n'est pas obligatoire mais vivement conseillé par l'ASMD.

Ce dernier a été adopté à l'unanimité.

➤ Questions diverses.

Dans un premier temps nous confirmons que le montant de l'adhésion demeurera à 25.00 € pour tout participant de la commune et hors-commune.

Claudette Hutin, présidente de l'ASMD a précisé qu'en septembre 2015, chaque adhérent devra verser en plus de l'adhésion à la section, une cotisation à l'Association Sportive du Mesnil Saint Denis dans le but de la soutenir financièrement. Le montant n'est pas encore défini à ce jour. Il sera soumis aux votes des présidents des sections lors de la prochaine Assemblée Générale de l'ASMD.

Les petites randonnées seront maintenues pour la saison 2014-2015 en fonction de la demande. Un point sera effectué après le forum qui aura lieu le 6 septembre 2014.

Le formulaire d'inscription sera envoyé prochainement à tous les adhérents par mail. Il leur sera demandé de déposer ce document accompagné du certificat médical dans la boîte aux lettres de la secrétaire ou de le remettre le jour du forum aux membres de la section marche.

La reprise des randonnées est fixée au mardi 16 septembre.

- Election des membres du Conseil d'Administration.

Après la démission de tous les membres, ceux-ci se représentent en totalité avec une nouvelle candidature : M. Jean-Pierre Lehérissier.

Suite au vote à mains levées, tous les membres sont élus à l'unanimité.

L'Assemblée générale Ordinaire est clôturée à 20h00.

Le bureau de la section marche se réunira le 26 juin pour élire ses représentants.